

Dispositifs d'intimidation des ours :

- Ils comprennent les cartouches détonantes de calibre 12, les avertisseurs à air comprimé, les signaux lumineux, les dispositifs d'effarouchement d'ours et les produits chimiques comme les vaporisateurs chasse-ours.
- Ces dispositifs ne sont pas entièrement efficaces contre tous les ours dans toutes les situations.
- Ils ne doivent pas vous empêcher d'être vigilant pour éviter les conflits avec les ours.
- Ils peuvent être dangereux et doivent être utilisés avec une grande précaution.
- Si vous utilisez un produit chimique, assurez-vous d'avoir le vent dans le dos et que celui-ci souffle en direction de l'ours avant toute utilisation.

Si un ours vous charge :

- Un ours polaire ne fait habituellement pas semblant de charger. S'il vous charge, il va probablement vous attaquer.
- Si un ours polaire vous charge, préparez-vous à vous défendre. Essayez de le frapper aux zones sensibles comme les yeux et le museau.
- Les produits chimiques ne sont pas toujours efficaces à des températures très froides.
- Si vous avez une arme à feu et que le contact semble inévitable, tirez pour tuer.
- Si un ours polaire vous attaque, ne courez pas. DÉFENDEZ-VOUS! Utilisez toute arme à votre disposition, restez en groupe et faites beaucoup de bruit.

Si vous abattez un ours pour vous protéger, signalez-le à un agent des ressources renouvelables dès que possible et expliquez le déroulement de l'incident, la date, le lieu, et tout autre renseignement demandé par l'agent. Vous n'avez pas le droit de conserver une partie d'un ours tué pour vous défendre.



Pour de plus amples renseignements,
communiquez avec le bureau régional de
l'Environnement et du Changement climatique
le plus près de vous :

Inuvik 867-678-8091
poste 53247

Urgences concernant la faune à Inuvik
(de mai à octobre) 867-678-0289

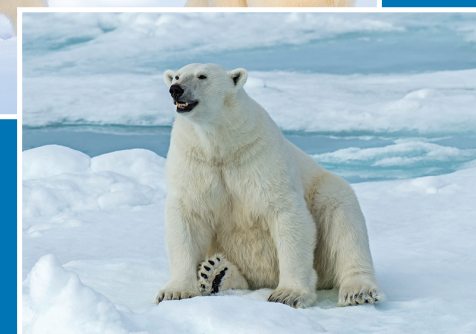
Collisions avec un animal sauvage
ou dénonciation d'un braconnier 866-762-2437



www.ecc.gov.nt.ca/fr



La sécurité au pays des ours polaires



Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

Vous êtes au pays des ours polaires.

Les ours polaires vivent partout dans les régions du Nord circumpolaire. Ils font partie intégrante de l'écosystème nordique. Les habitants du Nord sont déterminés à assurer la bonne santé de la faune, y compris des ours polaires. Traitez les ours avec respect. N'oubliez pas : vous êtes sur leur territoire.

L'ours polaire mâle

1. Grandes empreintes
2. Empreinte du talon triangulaire
3. Arrière-train haut et cou plus long et épais
4. Postérieur plat



La différence entre

L'ours polaire femelle

1. Empreintes arrondies
2. Empreinte du talon en forme de fer à cheval
3. Corps trapu et plutôt gros
4. Coloration jaune à la base de la queue



Lors de vos déplacements :

- Soyez toujours vigilant.
- Déplacez-vous en groupes.
- Ne vous déplacez pas la nuit.
- Évitez de transporter des aliments qui sentent fort.
- Faites du bruit quand la visibilité est limitée.
- Évitez les zones de passage des ours, notamment les rivages et les sentiers.
- Prêtez attention aux empreintes d'ours et aux excréments récents.
- Portez un dispositif chasse-ours sur vous.

En camping :

- Si possible, campez à l'intérieur des terres en hauteur sur une butte ou une falaise élevée pour avoir une bonne visibilité des environs.
- Sur les îles de l'Arctique, n'installez pas vos campements d'été sur les plages, fortement utilisées par les ours.
- Laissez toute nourriture dans la tente ou la zone réservée à la cuisine et n'en conservez pas ailleurs dans le camp ou dans les tentes pour dormir.
- Gardez votre campement propre. Nettoyez tous les plats et les ustensiles après chaque repas.
- Évitez de cuisiner des aliments gras.

- Brûlez vos déchets tous les jours ou emmenez-les à un site d'élimination à l'épreuve des ours. **Enfuir les déchets n'élimine pas les odeurs.**
- Lorsque vous quittez votre campement :
 - Assurez-vous que votre campement est à l'épreuve des ours. Rangez les aliments et les produits qui pourraient les attirer (détergent à vaisselle, dentifrice, nourriture pour chiens, etc.) dans un endroit inaccessible.
 - Informez quelqu'un de votre destination.
 - Ne partez pas seul et emportez un dispositif chasse-ours avec vous.

À la pêche :

- Soyez vigilant près des ruisseaux ou des lacs, car les ours fréquentent ces zones.
- Découpez et éviscerez les poissons loin de votre campement.
- Pour réduire le développement des bactéries et les odeurs de poisson, ne rapportez chez vous que le poisson pris durant la dernière journée de pêche.
- Ne portez pas de vêtements qui sentent le poisson pour dormir.

À la chasse :

- Évitez de chasser tard dans la journée et de rentrer à votre campement dans la noirceur.
- Soyez vigilant quand vous dépecez du gibier et en manipulez la viande, et faites-le loin de votre campement.
- Faites en sorte que vous et vos compagnons de chasse soyez capables de ramener le gibier abattu en une seule fois.
- Si vous devez laisser de la viande sur place, protégez-la des autres animaux et des intempéries. Assurez-vous de bien marquer qu'il s'agit de votre viande avant de partir. Laissez-la à un endroit facile d'accès et récupérez-la le plus vite possible pour éviter tout gaspillage. Marquez la chair de votre prise pour que l'on puisse vous identifier comme récoltant.
- Ne gardez pas vos vêtements ensanglantés dans votre tente.

Si vous rencontrez un ours...

- Rappelez-vous votre A, B, C : arrêtez, ne bougez pas, et restez calme.
- Prévenez les personnes qui vous entourent de la présence d'un ours.
- Ne courez pas.
- Laissez de l'espace pour que l'ours puisse s'enfuir, loin de vous.

... à une certaine DISTANCE

- Indiquez votre présence à l'ours en parlant à voix basse et en bougeant vos bras lentement.
- Reculez calmement par où vous êtes arrivé ou faites un grand détour.
- Ne quittez pas l'ours des yeux.
- Restez sous le vent.
- Pensez à tirer pour avertir l'ours et à utiliser des objets qui font du bruit.

... à PROXIMITÉ

- Ne criez pas et ne faites pas de gestes brusques.
- Ne regardez pas l'ours directement dans les yeux.
- Reculez lentement.